

Les jurassiennes et la politique cantonale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **10 (2010)**

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-352668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Jurassiennes et la politique cantonale

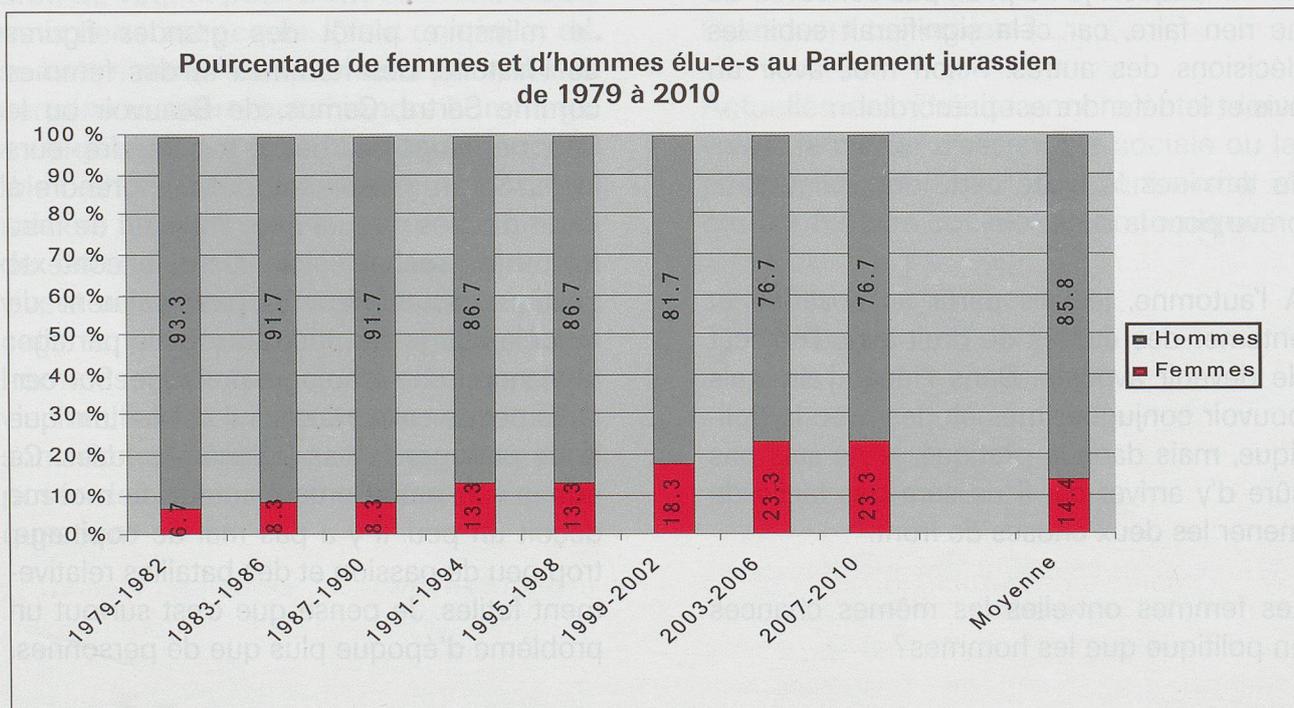
Représentation des femmes au Parlement jurassien 1979-2010

En 1979, lors de la première législature, 4 femmes ont siégé au Parlement: Madeleine Kohler du PSCI, Valentine Friedli du PS, Liliane Charmillot et Claire Von Allmen du PDC. Deux femmes ont également occupé la fonction de suppléante, Mathilde Jolidon du PDC et Maryvonne Schindelholz du POP.

Depuis, la proportion de femmes élues au Parlement jurassien a progressé très lentement, passant de 6,7 % en 1979 - 4 sièges sur 60 - à 23,3 % en 2006 - 14 sièges. Le canton du Jura reste légèrement en dessous de la moyenne nationale de 26,3 % de femmes siégeant dans les parlements cantonaux.

En prenant en compte les suppléantes et suppléants, au nombre de 30, la part de femmes diminue faiblement sur quelques années. Ainsi, durant la législature 1999-2002, les femmes parlementaires et suppléantes occupaient 17,8 % des sièges et pour celle de 2003-2006, 21,1 %. Lors des élections de 2006, les femmes élues députées et suppléantes ont obtenu 21 mandats sur 90 (23,3 %).

Le canton du Jura ne fait pas exception aux tendances qui se dessinent à l'échelle nationale au sujet de la représentation des femmes au sein des différents partis. En effet, en 2006, sur 14 élues au Parlement jurassien, 6 sont issues du PDC et 4 du PSJ.



Depuis 1979, 69 femmes ont siégé au Parlement et 5 d'entre elles ont accédé à la présidence. Liliane Charmillot a été la première Jurassienne à présider le Parlement en 1982. Mathilde Jolidon, huit ans plus tard, a également occupé cette fonction. Enfin, après dix années, une troisième femme est élue présidente du Parlement, Elisabeth Baume-Schneider; puis Madeleine Amgwerd (2003) et Nathalie Barthoulot (2007) ont à leur tour présidé le Parlement.

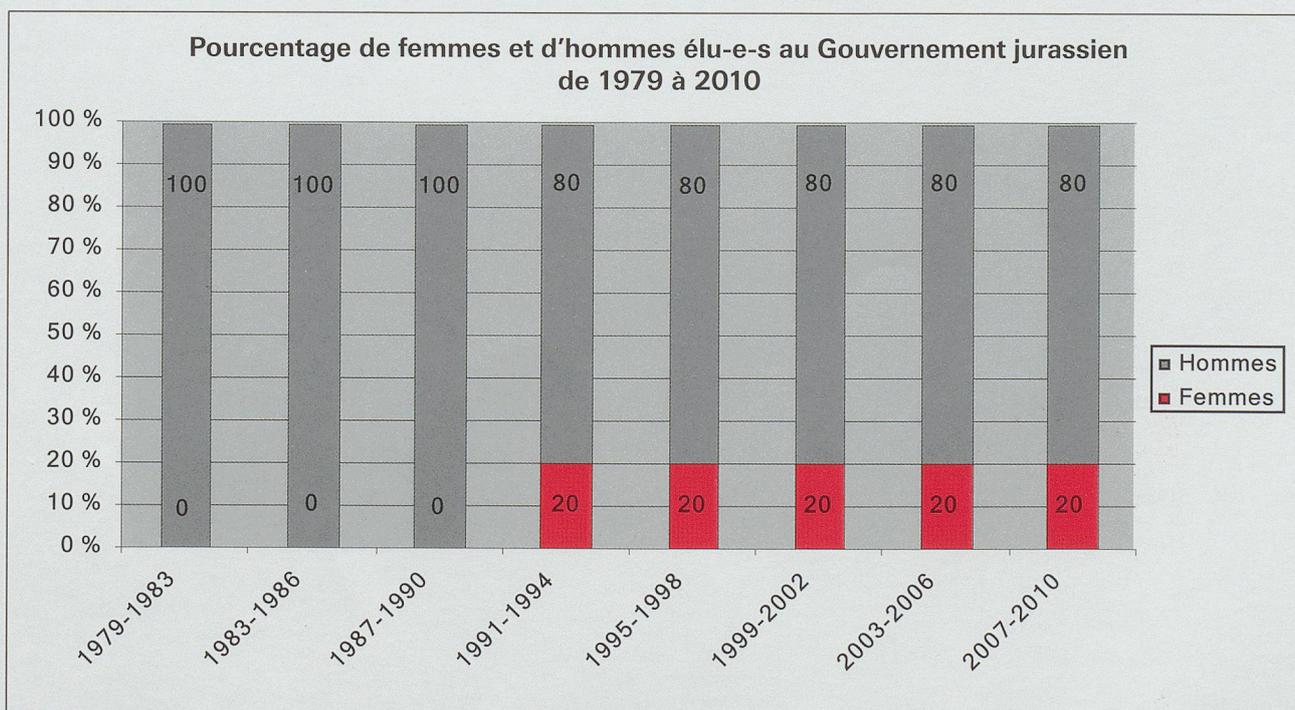
Les femmes élues au Gouvernement

Seules trois femmes ont accédé à la fonction de ministre depuis la création du canton. Jamais elles n'ont siégé ensemble. Ainsi, depuis 1993, le Gouvernement jurassien compose avec la formule: une seule femme et quatre hommes.

Odile Montavon de Combat socialiste est la première femme élue au Gouvernement en 1993. Reprenant un mandat politique durant la législature 1991-1994, elle n'a cependant pas été réélue en 1995.

Anita Rion du Parti libéral-radical, plébiscitée une première fois durant les élections de 1994, a brigué un second mandat pour la législature 1999-2002. En 1997, elle a été la première Jurassienne présidente du Gouvernement et a occupé cette fonction une seconde fois en 2002.

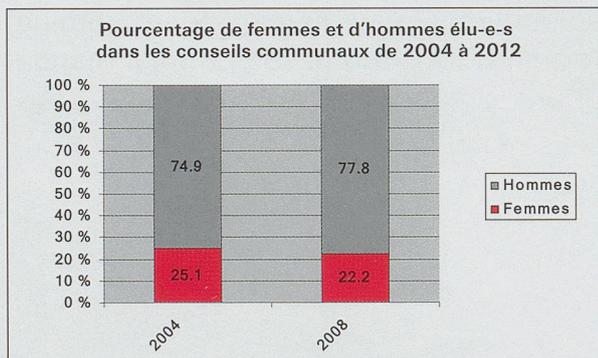
En 2003, Elisabeth Baume-Schneider a été la troisième femme à accéder au Gouvernement. Mandatée pour une seconde législature (2007-2010), Madame Baume-Schneider a été durant deux années présidente du Gouvernement; une première fois en 2006, durant son premier mandat et une seconde fois en 2008.



Mairessees et conseillères communales

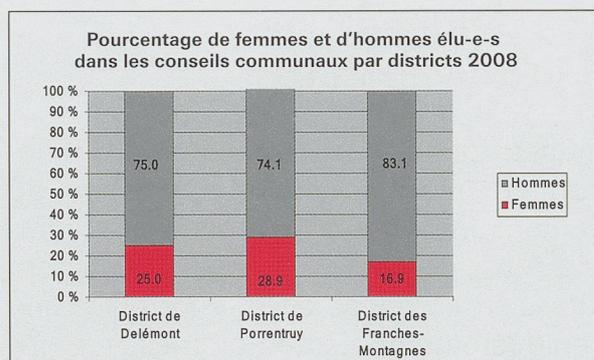
Actuellement, la part de femmes élues dans les conseils communaux est de 22,2 %, ce qui représente 92 mandats sur 323. Elle a quelque peu diminué depuis la précédente législature. En 2005, 25,1 % des sièges au sein des conseils communaux étaient occupés par des femmes.

Les Franches-Montagnes sont de loin le district où les femmes sont le moins bien représentées pour la période 2009-2012. Alors qu'elles occupaient 46 sièges (23,3 %) sur 229 entre 2005 et 2009, elles ne sont plus que 26 pour la période suivante (16,9 %).



Le district de Porrentruy, avec 28,9 % de femmes élues dans les conseils communaux, obtient le pourcentage cantonal le plus élevé.

Peu de femmes accèdent à la fonction de mairesse. Elles ont occupé 12 sièges sur 86 en 2005 et 10 sur 64 en 2009. Le district de Porrentruy obtient le pourcentage le plus élevé, avec une part de femmes élues à la fonction de maire de 23,08 %.



d'égal à égale!